

Mairie de Saint Jean de la Ruelle 45140
CLUB D'ESCRIME STEORUELLAN (CES)

Présidente : Eléa Coquard
Salle d'Armes des 3 Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
45140 St Jean de la Ruelle
president@escrime-stjean.fr

Nicolas DI MATTIA : 06 66 57 93 31
club@escrime-stjean.fr

1/2 finale Fête des Jeunes Sabre H2032 19 et 20 mars 2022

Horaires

	<i>Appel</i>	<i>Scratch</i>	<i>Début</i>
Hommes : Samedi 19/03	9h	9h30	10h00
Dames : Dimanche 20/03	8h	8h30	9h00

Lieu

Gymnase du complexe sportif des "Trois Fontaines"
Avenue Pierre Mendès France
45140 St Jean de la Ruelle



Formule des compétitions

Selon le règlement fédéral 2021/2022 en vigueur :

« Classement initial des tireurs pour la constitution des poules : suivant le classement national actualisé avant l'épreuve.

1 tour de poules à 7 ou 6 avec décalage par comité régional et par club, sans éliminé, matchs en 5 touches, 3 minutes.

Tableau d'élimination directe, matchs en 15 touches avec 1 mn de pause à 8 touches »

Engagements :

En ligne sur le site de la Fédération Française d'Escrime avant le **lundi 14 mars 23h59** par les Comités Régionaux

Le droit d'engagement est fixé à 15€.

Les engagements sont à régler sur HelloAsso par le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/club-d-escrime-steoruellan/evenements/1-2-finale-h2032-sabre>

Ces engagements sont à réaliser par les Comités Régionaux, en fonction des quotas attribués par la FFE.

Arbitrage :

Des arbitres seront désignés par les clubs, dans le respect de la réglementation pour l'arbitrage (règlement FFE)

Les clubs auront à communiquer leur arbitre à leur Comité Régional pour engager leurs tireurs (garçons et filles) dans le respect de la règle de l'arbitrage : 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres pour 9 tireurs engagés.

Éthique et déontologie

Rappel t.109 du règlement technique de la FIE :

“Au cours des matches, personne n'est autorisé à aller près de la piste, à donner des conseils aux tireurs, à critiquer l'arbitre ou les assesseurs, ou à les importuner de quelque façon que ce soit.”

Par ailleurs, il est rappelé que tous les participants, accompagnateurs et spectateurs sont soumis au respect de la charte éthique et déontologique de la FFE (disponible sur le site de la FFE : escrime-ffe.fr)

Un seul enseignant – accompagnateur par club sera autorisé à accéder aux pistes.

Résultats et récompenses

Les résultats seront disponibles en direct sur le site engarde-service

Les 3 premiers de chaque compétition seront récompensés.

Réglementation sanitaire

Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du lieu de compétition.

Le contrôle du pass vaccinal s'effectuera selon les modalités en vigueur au jour de la compétition.

<https://www.sports.gouv.fr>

Restauration

Une buvette sera mise en place selon le protocole sanitaire en vigueur le jour de la compétition. L'autorisation de consommer de la nourriture et des boissons à l'intérieur sera fonction de ce protocole.

Les partenaires :



Hôtel

Première classe	Rue Aquitaine La chapelle Saint Mesmin	1 * 1,9 km
Ibis Style	Rue Aquitaine La chapelle Saint Mesmin	3 * 1,9 km
Kyriad	Rue Micy La chapelle Saint Mesmin	3 * 2 km
P'tit déj	Rue Chistera La chapelle Saint Mesmin	2 * 2 km
F1	Route d'Orléans La chapelle Saint Mesmin	2 km
B&B	Rue Chistera La chapelle Saint Mesmin	1 * 2 km
Campanile	Rue Chistera La chapelle Saint Mesmin	3 * 2 km

Venir à la salle d'armes des 3 fontaines

En véhicule

Parking gratuit

Gymnase du complexe sportif des "Trois Fontaines" St Jean de la Ruelle

Sortie d'Autoroute A10 / A71 Orléans-Centre

ITINÉRAIRE :

- En arrivant par l'autoroute, prendre la sortie « Orléans Centre, St Jean de la Ruelle » (A10, sortie n°1).
- Au 1^{er} rond-point, prendre la 4^e sortie direction PARIS / MONTARGIS
- Au 2^e rond-point prendre la première sortie, direction PARIS / MONTARGIS
- Continuer tout droit, au 2^e feu, tourner à gauche pour rentrer dans la zone

En Train

depuis la gare de Fleury les Aubrais

- prendre le tramway A direction Orléans (1^{er} quai en sortant de la gare)
- descendre à l'arrêt « De Gaulle », juste après la place du Martroi avec la statue Jeanne d'Arc
- Prendre le tramway B direction la Chapelle Saint Mesmin
- Descendre à l'arrêt 3 fontaines
- La salle se trouve à 500 m à pieds face à Go sport

depuis la gare d'Orléans

- prendre le tramway A direction Orléans (1^{er} quai en sortant de la gare)
- descendre à l'arrêt « De Gaulle », juste après la place du Martroi avec la statue Jeanne d'Arc
- Prendre le tramway B direction la Chapelle Saint Mesmin
- Descendre à l'arrêt 3 fontaines
- La salle se trouve à 500 m à pieds face à Go sport

